

RPI Genouilly-Joncy

Année scolaire 2023-2024

Procès verbal n°3 du conseil d'école du 24 Juin 2024

Ouverture de séance à 18h

Personnes présentes :

Enseignants : Mme CANON, Mr FERQUEL, Mr GAUTHERON (remplacement Mme COLIN), Mme COLIN, Mme GUILLOT, Mr RONDIER

Délégués Parents d'élèves : Mme Dunes, Mme Gauthier, Mme Heitzmann, Mme Bianchetti, Mme Bouton

Elus : Mme JANDOT (Maire et présidente du SIVOS de GENOUILLY), Mr MORELLI (Maire et président du SIVOS de JONCY)

Atsems :

DDEN : Mme Jouve, Mme Dubois

Association Les p'tits sous liés : Mme Colas (Présidente)

Personnes excusées : Mme Houpline, Mme Martin

Secrétaires de séances : Mme Dunes

A l'ordre du jour :

1. Effectifs, répartition à la rentrée de septembre 2024
2. Bilan des projets de l'année et projet(s) à venir pour l'année prochaine
3. Bilan de l'association de parents d'élèves
4. Bilan des coopératives scolaires
5. Point sécurité
6. Travaux effectués dans l'école et/ou travaux à envisager pour l'année
7. Questions diverses

1. Effectif rentrée scolaire septembre 2024

JONCY : 12 PS / 16 MS / 13 GS

Soit 41 élèves au total.

GENOUILLY : 14 CP / 11 CE1 / 8 CE2 / 10 CM1 / 13 CM2

Soit 56 élèves au total.

EFFECTIF TOTAL RPI JONCY-GENOUILLY rentrée 2024 : 97 élèves. Effectif stable par rapport à l'année scolaire en cours.

Répartition des classes pour la rentrée :

Classe 1 : PS/MS : 12 + 7 élèves = 19 élèves

Classe 2 : MS/GS : 9 + 14 élèves = 23 élèves

Classe 3 : CP : 14 élèves

Classe 4 : CE1/CE2 : 19 élèves

Classe 5 : CM1/CM2 : 23 élèves

Les MS sont partagées selon leur date de naissance ; de janvier à juin ils seront dans la classe de MS-GS et de juillet à décembre dans la classe des PS-MS. Les parents des élèves concernés ont été informé de cette répartition lors des rendez-vous bilan.

● **Quelques points pour la rentrée 2024 :**

- Modalité des élections de parents d'élèves pour la rentrée 2024 :

Afin de pouvoir organiser les élections à la rentrée 2024 dans de bonnes conditions nous allons définir ensemble les modalités de vote choisies. Il est proposé au vote que les élections de représentants de parents d'élèves puissent avoir lieu par vote électronique si cette modalité est réalisable. Sinon le vote exclusivement par correspondance sera retenu.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

Le Conseil d'école se prononce pour le vote électronique dans le cas où les conditions de sa mise en place seraient réunies. Sinon, le vote exclusivement par correspondance est retenu.

- Charte du numérique :

Conformément à la circulaire n°2004-035, le règlement départemental-type des écoles maternelles et élémentaires de Saône-et-Loire prévoit dans l'article 6.6 qu'afin d'assurer « la sécurité et la protection des mineurs (...) une charte de l'utilisateur de l'internet doit être mise en place dans toutes les écoles et portée à la connaissance du conseil d'école. Elle doit être connue de l'ensemble des élèves. ».

Sur le site de Genouilly, les élèves sont sensibilisés dès le début d'année sur l'utilisation du numérique (prendre soin du matériel, vérifier les sources d'informations, utiliser le matériel quand c'est autorisé, limiter le temps d'écran ...)

Sur le site de Joncy, nous sensibilisons également les enfants sur l'utilisation et la durée du temps d'écran. Une infographie est donnée aux parents en début d'année pour les sensibiliser à l'usage du numérique.

A partir de la rentrée 2024, une charte commune à l'ensemble du RPI sera établie et signée par les élèves.

- Programme PHARE (programme de Lutte contre le harcèlement scolaire).

La mise en œuvre du programme de lutte contre le harcèlement (Phare) est obligatoire dans chaque école, collège et lycée depuis la rentrée 2023.

Tous les enseignants du RPI ont été formé cette année sur ce programme et la marche à suivre en cas de situation de harcèlement pour les élèves.

Les élèves (CE1, CE2, CM1, CM2) ont été sensibilisé par différents ateliers (débat philo, situations de harcèlement) dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

Une infographie sera transmise aux parents à la rentrée par mail ou par l'intermédiaire des cahiers pour les informer des étapes à suivre face à une situation de harcèlement à l'école.

2. Bilan des projets de l'année.

▪ Pour le site de Genouilly :

- Défi USEP : escape game sur le thème des Jeux olympiques
- Cycle Piscine Mars- avril- mai (6 séances) à la piscine de la Guiche. Ce cycle permet aux non nageurs de progresser : projet très bénéfique. Le Sivos de Genouilly règle tout, on le remercie.
- Ecole et cinéma : Cycle2 et 3 : Calamity et le voyage de Chihiro
- Sortie UCEP'S le 4 juin à St Gengoux le National: « Jeux Olympiques »

- Bibliothèque : Corinne de la bibliothèque de Joncy est intervenue cette année une fois par mois
- Atelier : Intervenante sur l’empreinte de l’eau par une designer les 10 et 11 juin.
- P’tit tour à vélo le 14 juin pour la classe des CP : Annulé en raison du temps
- Foot lundi 17 juin pour les CP et CM pris en charge par la ligue de foot à Chatenoy le Royal
- 7 sorties au collège pour les CM2 pris en charge par les professeurs de physique et technologie : réalisation d’un planneur. Pendant ce temps les CM1, projet en français avec la documentaliste du CDI.
- Musée de l’école à Saint Rémy le 18 mars pour la classe des CE1-CE2 : immersion dans l’école d’autrefois
- KohLant’œufs le 28 mars 2024
- Sortie vélo pour les CM le 24 juin : visite du château de Cormatin
- Visite et atelier au château de Brancion le lundi 1er juillet
- Sortie vélo « Tour de France », Les CP iront à Cormatin et les CM à St Boil, le 4 juillet 2024

▪ Pour le site de Joncy :

- Ecole et cinéma : Dernière séance le mardi 14 mai à la maison du Terroir : 10,11,12 Pougne le Hérisson
- Bibliothèque une fois par mois
- Musique : 1 fois tous les 15 jours avec intervenante école musique de Cluny
- Voyage scolaire à venir pour l’ensemble des élèves de l’école maternelle en Auvergne. Nous tenions à remercier les mairies et les deux Sivos pour les subventions ainsi que le comité des fêtes de Joncy, l’association de parents d’élèves et bien sûr les parents qui permettent la réalisation de ce voyage de 3 jours.
- Rencontre sportive avec les écoles maternelles de Buxy, St Micaud et Ameugny le Mardi 11 juin à Buxy. Une belle journée sportive sur le thème des jeux olympiques.
- Rencontre sportive multi activités prévu sur Joncy le 9 avril, reportée au 3 mai et annulée pour cause de mauvais temps + Intervention(s) Hand
- Liaison GS-CP le vendredi 21 juin à Genouilly : travail sur un album, art visuel, balle ovale, défi maths, phonologie, lecture, écriture

3. Bilan de l’association de parents d’élèves

Rappel des manifestations / actions :

- Vente groupée Pommes de terre
- Halloween en collaboration avec le Comité des Fêtes de Genouilly
- Bourse puériculture
- Vente groupée de fromage
- Fête Noël avec atelier créatif et boom
- Loto de l’APE à Joncy, très belle réussite
- Puces du 8 mai 2024 à Joncy
- Vente groupée de plants fleurs et légumes

Financement de deux spectacles pour les écoles, 80 € pour le voyage scolaire des maternelles, ainsi que les bus pour les différentes sorties.

L’association remercie chaleureusement les professeurs pour l’investissement ainsi que les parents pour l’aide apportée.

→ Fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le vendredi 28 juin 2024 à côté de la salle des fêtes de Joncy. Au programme de ce rendez-vous qui se veut convivial et festif : goûter offert aux élèves du RPI, jeux, spectacle des enfants, verre de l'amitié par l'APE, suivi d'un apéritif dînatoire partagé. Les P'tits Sous Liés soulignent l'investissement des enfants, de l'équipe pédagogique, des parents et des communes quant à la préparation en amont de cet événement.

4. Bilan des coopératives scolaires

▪ Pour le site de Genouilly : Solde sur le compte au 31 mai : 232,88 €

● Détails des charges depuis le 1^{er} février : 759,99€

- Activités éducatives (cuisine, bricolage,) 98,76 €
- Transports U-CEPS -> Buxy : 243.23 €
- Sortie musée école pour la classe des CE -> 407 € (200 € musée + 207 € transport)
- Frais bancaires : 2€ par mois -> 8 €

● Détails des produits depuis le 1^{er} février : 0€

▪ Pour le site de Joncy : Solde sur le compte au 31 mai : 6 352,41€

● Détails des charges depuis le 1^{er} février : 803,99 €

Bus (Cinéma et corrida) -> 239 euros
Séance 1 de cinéma -> 120 euros
Achat sport -> 360,60 euros
Activités éducatives (cuisine ...) -> 84,39 euros

A venir :

- Cinéma (Séance 2 et 3) : 234 euros
- bus cinéma séance 3 -> 185 euros
- Activités éducatives (cuisine, jardin...) -> 83,13 euros
- Achat matériel sport -> 73 euros
- Voyage scolaire -> 9740 euros
- Bus rencontre sportive Buxy ->

● Détails des produits depuis le 1^{er} février : 2600 €

Subventions fonctionnement Joncy -> 1500 euros
Subventions -> 1100 euros (mairie Joncy, St Clement sur Guye et Crédit Mutuel enseignants)

A venir

→ Recettes :

Subventions-> Genouilly SIVOS : 660 €
Genouilly Mairie : 180 €
St Martin du Tartre : 200€
Collonge en Charollais : 100 €
Burzy 70 €
Vaux en Pré 50€
Comité des fêtes de Joncy -> 400 €

Participation des familles voyage scolaire : 80€ par enfant -> 3040 euros

Participation asso voyage scolaire : 80 euros -> 3040 euros (dont 1165€ versé sur la trousse à projets)

La trousse à projets : 1165€ (versés par l'asso) et 865 euros (versés par les donateurs)

Nous tenions à remercier chaleureusement les différentes communes qui ont répondu positivement à nos demandes de subventions pour mener au bout notre projet de voyage scolaire avec nuitée.

5. Point Sécurité et Santé

▪ *Exercices incendies :*

Sur Joncy, il a été réalisé le 7 juin 2024. Sortie réalisée dans le calme et sans panique. (52 secondes)
Les bilans de santé sur les élèves de 4 ans ont été réalisés courant Juin par la PMI.

Sur le site de Genouilly, il a été réalisé le 11 avril 2024. Il s'agit d'un exercice attentat intrusion.

6. Travaux effectués dans l'école et/ou travaux à envisager

▪ Travaux pour le site de Genouilly :

- Pour la classe des CM : rideaux défectueux
- Un nouveau tableau d'affichage fonctionnel

▪ Travaux pour le site de JONCY :

- Un grand merci au SIVOS pour l'achat et l'installation du nouveau TBI.
- Merci également pour la réparation de la serrure de la porte d'entrée qui était défectueuse.
- Vider le palier devant la salle de sieste (déchèterie)
- Réparer un banc dans la classe des MS-GS (soudure)
- Prévoir une estrade en bois sur roulette pour le TBI
- Vérifier le toit au-dessus de la salle de bibliothèque car à chaque pluie il y a des infiltrations d'eau
- Solidifier les étagères des portemanteaux

1. Questions diverses

- En ce qui concerne la corrida de Noël, les parents réaffirment leur regret de n'avoir pas été prévenus suffisamment tôt pour pouvoir tous facilement se libérer et assister à la manifestation. Il est relevé que le compte-rendu de l'AG de l'APE mentionnait seulement que la corrida de Noël aurait lieu en décembre, sans précision de date, et le message diffusé sur klassly l'a été le 17 décembre pour une manifestation organisée le 21 décembre, alors que le mot diffusé dans le cahier des enfants l'a été une semaine avant seulement. Il ne s'agit pas de faire un procès d'intention et de chercher qui aurait pu faire mieux et quand, mais juste d'attirer l'attention sur l'importance de prévenir suffisamment en amont pour les prochaines manifestations auxquelles les parents sont invités à participer, si l'on veut qu'ils puissent être présents.

Réponse apportée : Cette question a déjà été répondu. Nous avons pris bonne note de la demande.

- En ce qui concerne le choix de ne pas faire appel à de nouveaux parents accompagnateurs pour la sortie avortée à Lyon, il est dommage que le compte-rendu n'indique pas le contenu des échanges lors de la réunion. Les raisons de ce choix ont en effet été rappelées, et comprises, mais des participants ont réaffirmé qu'il était dommage de décourager, d'entrée de jeu, toute autre bonne volonté, et que les parents "de confiance", dont la participation est systématiquement privilégiée pour accompagner les sorties scolaires d'envergure, devront un jour ou l'autre être remplacés lorsque leurs enfants quitteront l'école - d'où l'intérêt d'intégrer petit à petit d'autres volontaires.

Réponse apportée : La question a déjà été abordée au précédent conseil. J'invite une nouvelle fois les parents concernés à se rapprocher de l'équipe éducative.

-Pourquoi la garderie n'accepte plus les enfants à partir de 8h20. Les parents ayant des obligations se retrouvent soit à partir plus tôt que nécessaire ou obliger d'attendre 8h35 devant le portail.

Est-ce qu'il serait possible d'avoir un accueil gratuit de 15 min à partir de 8h20 ?

Réponse apportée : Les parents sont invités à s'adresser directement à la mairie de Genouilly.

Un nouveau lieu est-il prévu pour l'accueil des enfants ? La « garderie » actuelle n'est pas adaptée et les conditions d'accueil pour une vingtaine d'enfants sont plus que médiocres, autant pour les enfants que pour les professionnels.

Réponse apportée : Les parents sont invités à s'adresser directement à la mairie de Genouilly.

CLÔTURE DE SÉANCE

19H20